

« Ce n'était pas moi, je vous le jure ! »



+ **BREVET NATIONAL
PROPRIÉTAIRE DE
CHIEN**

Nationales Hundehalter Brevet
Brevetto Nazionale Proprietario Del Cane

ASSOCIATION CYNOLOGIE FORMATIONS SUISSE **ACFS**

Apprendre avec le chien.

Qu'est-ce que le Brevet National de Propriétaire de Chien BPC ?

La base du « Brevet National de Propriétaire de Chien BPC » reste l'ancienne ordonnance pour l'attestation de compétence de propriétaire de chien.

L'article 34 de la loi sur la protection des animaux définit précisément les buts de la formation.

1. Le but de la formation doit consister en la sensibilisation des futurs

Qui soutient le BPC ?

Le nouveau Brevet National de Propriétaire de Chien est le fruit d'un travail collectif.

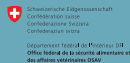
Le BPC est le résultat d'une collaboration entre : l'Office Fédéral de la Sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires OSAV, la Protection Suisse des Animaux PSA, la Société des Vétérinaires Suisses

acquéreurs d'un chien à une détention conforme à la protection des animaux et à l'environnement.

2. Le but de la formation doit être celui d'assurer que les personnes responsables d'un chien sachent comment l'éduquer dans le respect de la loi, qu'elles comprennent ses expressions les plus importantes et qu'elles le conduisent avec égards.

« Je ne te comprends pas ! »

SVS ainsi que l'Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux ASVC sous l'égide de l'Association Cynologie Formations Suisse ACFS.



Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra



ASSOCIATION CYNOLOGIE FORMATIONS SUISSE **ACFS**

« Un cours BPC ? OK ! »



Qui est l'ACFS ?

L'ACFS est l'organe faîtière de l'organisation de la formation en éducation canine et en la responsabilité.

Plusieurs institutions de formation du secteur cynologique se sont regroupées en une association qui n'est en concurrence avec aucune autre organisation existante.

L'ACFS représente plusieurs organisations renommées, sans restriction à leur autonomie. En tant qu'organe faîtière, elle s'engage pour la protection de la nature et des animaux dans le cadre de la cynologie.

En tant qu'association d'intérêts, elle coordonne les aspirations de ses membres et les représente auprès des politiques, des administrations, du public et des médias.



Les membres sont des institutions formatrices de personnes en tant que moniteurs, experts, etc. dans le domaine de la cynologie et qui sont certifiées par un contrôle de qualité externe.

Engagement et activités de l'ACFS :

- a) Echange d'idées et d'expériences entre les membres
- b) Protection de la nature et des animaux dans le cadre de la cynologie, sur la base des exigences nationales et cantonales
- c) Représentation des intérêts de ses membres au niveau cantonal et national
- d) Prestation de services pour ses membres

L'ACFS a pour but de promouvoir la formation de personnes qualifiées dans le domaine canin.

Est-ce que je dois suivre le cours BPC ?

Le **volontariat** est la base du nouveau Brevet National de Propriétaire de Chien BPC, contrairement à l'ancienne attestation de compétence PNC qui était obligatoire : loin des contraintes, il repose sur la certitude qu'une formation de propriétaire de chien est payante en tous cas. Le propriétaire de chien décide lui-même s'il veut suivre le « programme complet », théorie et pratique, ou s'il ne veut, par exemple, ne suivre que certains cours ou ne passer que l'examen pratique.

Est-ce que l'ancienne attestation de compétence PNC n'est plus valable ?

Certains cantons exigent encore l'attestation de compétence. Sur le plan national, la PNC a été abolie. Avec le nouveau BPC, on aspire à un concept uniforme et reconnu dans toute la Suisse.

Cours BPC : Apprendre avec le chien.

Buts du cours BPC ?

Avec le nouveau brevet, uniforme pour toute la Suisse, les organisations participantes poursuivent plusieurs buts :

- ▶ Le propriétaire de chien doit être rendu conscient de sa propre responsabilité.
- ▶ L'ensemble de la population doit percevoir l'investissement des propriétaires de chiens dans leur éducation.
- ▶ Comme le brevet sera valable sur tout le territoire suisse, les cantons qui prescrivent une formation pour les propriétaires de chiens l'accepteront plus facilement.
- ▶ Avec un concept de cours attrayant, un maximum de propriétaires sera motivé à suivre ceux-ci.
- ▶ Le thème « Apprendre avec le chien » est au centre du concept, avec pour objectif que le propriétaire et le chien atteignent ensemble leurs buts, avec beaucoup de plaisir et sans contrainte.

Qu'apprenons-nous, mon chien et moi ?

La formation apporte :

- ▶ Des capacités pratiques permettant d'avoir un chien sous contrôle dans toutes les situations quotidiennes.
- ▶ Des connaissances en rapport avec le droit des animaux et les méthodes correctes d'éducation des chiens, la reconnaissance des signes corporels de menace, d'attaque, d'insécurité ou de soumission, ainsi que, en cas de problèmes de comportement, de la nécessité de consulter des spécialistes.

Est-ce que mon chien doit-il suivre aussi le cours BPC ?

L'éducation d'un chien est un thème important. En finalité, le chien doit pouvoir accompagner son maître ou sa maîtresse partout : aller au restaurant, faire des achats ou en visite.

Il reste le choix de faire l'éducation de son chien soi-même ou d'avoir recours à un expert. Dans tous les cas il vaut toujours la peine d'atteindre les objectifs d'éducation ensemble avec le chien. Tous deux peuvent alors en être fiers.

Cours BPC : Apprendre avec le chien.



Apprendre librement en 4 étapes.

- ▶ Cours théorique analogue à la PNC (min. 4 heures de cours).
- ▶ Examen théorique avec réponse à choix multiple sur tous les thèmes enseignés.
- ▶ Cours pratique de 10 leçons d'une heure.
- ▶ Examen pratique avec des experts externes.

La stratégie du nouveau brevet se base sur une nouvelle liberté :

- ▶ La liberté de choix.
- ▶ La réflexion sur ses propres aptitudes.
- ▶ La réelle estimation du degré d'apprentissage du chien.
- ▶ La conscience d'être toujours et à tout moment capable d'apprendre.
- ▶ La responsabilité face à la société.
- ▶ Le respect d'une véritable intégration dans son environnement.

Les devoirs sont clairement définis dans le programme complet du nouveau Brevet National de Propriétaire de Chien. En revanche, il n'y a pas de prescriptions concernant la présentation des documents et la méthode individuelle d'enseigner tant la partie

théorique que pratique. Après la formation, le conducteur et son chien doivent être capables de réussir sans problème les examens.

Il ne suffit donc pas de choisir librement quelle partie du cours ou du programme

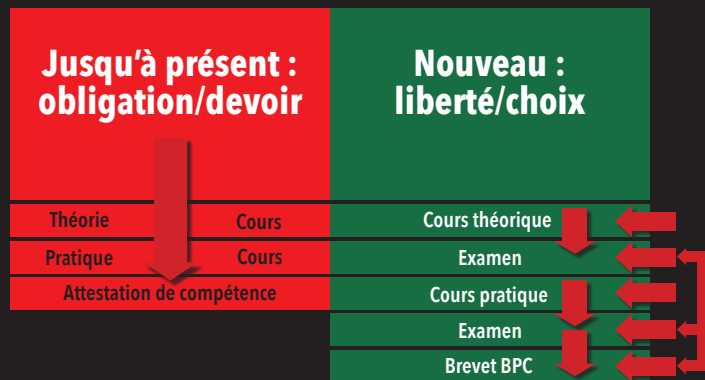
on veut suivre, mais il faut le faire de manière responsable.

Depuis des années on a fait appel avec succès au sens de la responsabilité, mais toujours avec une arrière-pensée « d'obligation ».

C'est un nouveau sentiment qui devrait être développé : le bien commun. Le chien et son propriétaire forment toujours une équipe, quels que soient le degré d'éducation, l'environnement social ou le lien affectif. L'éducation doit apporter du plaisir et faire du chien et de son propriétaire une équipe respectée par la société.

C'est pourquoi :

Cours BPC : Apprendre avec le chien.



Pourquoi dois-je suivre un cours BPC ?

La détention d'un chien n'est pas juste chez soi à la maison, mais avant tout en société. Les chiens nous accompagnent partout, tous les jours.

Ce n'est pas seulement une grande exigence vis-à-vis du chien, mais aussi en bonne partie de la part du propriétaire. Il doit pouvoir gérer son chien de manière responsable dans toutes sortes

de situations, notamment pour éviter des situations désagréables ou au pire éviter des accidents.

Les cours BPC apportent à l'équipe homme-chien une bonne base pour une vie commune réussie.

L'ennui rend malade – idem pour le chien !

Quand vous vous ennuyez, comment vous sentez-vous ? Vous errez sans but, tournez en rond et vous agitez. C'est aussi comme ça pour la plupart des chiens s'ils sont longtemps inoccupés et qu'on n'exige pas assez d'eux. Ils deviennent nerveux, vont et viennent, s'agitent, et au pire, parce qu'ils ont trop d'énergie qu'ils ne peuvent pas utiliser constructivement, ils vont démolir des

objets. L'ennui chez le chien peut aussi se traduire par des aboiements. De cette manière, votre quatre pattes veut vous rendre attentif au fait qu'il ne va pas bien. D'autres symptômes peuvent être : se ronger ou se lécher différentes parties du corps. Une autre conséquence de l'inactivité peut aussi se manifester par des signes d'agressivité.

Que savez-vous ? Petite check-liste :

- ▶ A quoi dois-je être attentif lors de l'acquisition d'un chien ?
- ▶ Quel chien me convient - Particularités spécifiques des races ?
- ▶ Combien de temps dois-je consacrer à un chien ?
- ▶ Combien me coûte un chien ?
- ▶ Est-ce que je connais les besoins basiques d'un chien ?
- ▶ Est-ce que je connais la bonne manière de détenir un chien ?
- ▶ Que vais-je entreprendre en cas de problème de comportement ?
- ▶ Est-ce que je connais les propriétés spécifiques de la race ?
- ▶ Comment un chien apprend-il ?
- ▶ Est-ce que je connais le langage corporel du chien ?
- ▶ Quel est le code de comportement en société ?
- ▶ Est-ce que je connais les aspects juridiques ?

Que pouvez-vous faire ? Petite check-liste :

- ▶ Comment mon chien apprend-il à être attentif à moi (par ex. contact visuel) ?
- ▶ Comment est-ce que j'entraîne les ordres comme assis, couché, reste, etc. ?
- ▶ Comment est-ce que j'exerce un rappel sûr ?
- ▶ Comment est-ce que j'entraîne le signal d'arrêt ?
- ▶ Comment est-ce que j'entraîne un signal marqueur ?
- ▶ Comment est-ce que je communique avec mon chien ?
- ▶ Comment mon chien apprend-il à marcher en laisse détendu et calme ?
- ▶ Qu'est-ce que je connais du langage corporel du chien ?
- ▶ Est-ce que je connais les 4F de la stratégie de conflit du chien ?
- ▶ Comment me conduire avec mon chien en société pour avoir un comportement correct ?

Cours BPC : Apprendre avec le chien.

« Si ça continue comme ça...

...je m'en vais. »



Cours BPC : Apprendre avec le chien.

Les cours sont construits ainsi :

Cours théorique (ensemble de questions)

- ▶ **Le droit et la loi**, achat du chien, chiens importés, commerce de chiens, protection des animaux et lois cantonales sur les chiens.
- ▶ **Besoins spécifiques des animaux**, activité et nourriture correctes, comportement spécifique de la race, signes et causes de trop ou trop peu d'attentes.
- ▶ **Comportement social**, forme de vie et intégration dans la société, rapport avec les partenaires sociaux, lien et relation homme-chien, communication et expressivité comportementale.
- ▶ **Coût de la prise en charge** et concepti on d'un environnement de détention en rapport avec le droit des animaux sur les plans qualitatif / quantitatif / financier.

Cours pratique (ensemble de questions)

- ▶ **Apprendre et méthodes d'apprentissage**, conditionnement classique, conditionnement instrumentalisé, marqueurs, renforcement, apprendre avec le renforcement positif.
- ▶ **Moyens d'aide à l'apprentissage**, lesquels, dans quel but, engagement correct, avantages/désavantages, accord avec la protection des animaux.
- ▶ **Récompenses**, lesquelles, dans quel but, pourquoi, dans quel contexte, respectivement sens et intégration d'une situation d'apprentissage / d'une méthode d'apprentissage.
- ▶ **Lien, construction du lien et renforcement du lien**, apprentissage social et amélioration de la coopération.

Cours pratique (ensemble de questions)

- ▶ **Socialisation et apprentissage social**, quoi, comment, pourquoi, habituation et généralisation.
- ▶ **Apaisement et stimulation**, motivation, comment, quoi, pourquoi, dans quel but, comment les percevoir.
- ▶ **Langage corporel**, reconnaître les expressions les plus importantes, émotions basiques, repérer les signes de trop ou trop peu d'attentes, respectivement de stress.
- ▶ **Inhibition de la morsure**, mise en place, renforcement, contrôle de l'impulsion,
- ▶ **Exercices d'obéissance de base**, conduite en laisse, assis, couché, s'arrêter, rester / attendre, rappel, échanger, renoncer.

Cours pratique (ensemble de questions)

- ▶ **Rencontre avec d'autres chiens et des personnes**
- ▶ **Transport**, montée et descente d'un véhicule, détention et séjour dans le véhicule.
- ▶ **Promenades éducatives en ville**, bâtiments publics, transports publics, routes, ascenseurs, escaliers, restaurants, etc.
- ▶ **Promenades éducatives à la campagne**, joggeurs, marcheurs, cyclistes, cavaliers, animaux de rentes, champs, autres chiens et propriétaires, animaux sauvages.

Cours BPC : Apprendre avec le chien.

La formation de votre moniteur BPC.

Ne seront admises en tant que moniteur BPC que :

- ▶ les personnes qui ont au moins trois ans d'expérience dans le domaine canin

La formation doit comprendre les points suivants :

- ▶ Connaissances de base du droit sur la détention des chiens conforme à la protection des animaux, et la formation de chiens et de leurs propriétaires.
- ▶ Besoins spécifiques des animaux, utilisation spécifique à la race, comportement social, alimentation, maladies infectieuses du chien transmissibles à l'homme (zoonose).
- ▶ Connaissances du comportement du chien, des méthodes d'apprentissage en accord avec la protection des animaux ainsi que de la façon

correcte et sûre de conduire un chien.

- ▶ Connaissances de base sur la façon de créer et de concevoir des leçons et de mettre en place des emplois du temps, de l'administration et de l'organisation des cours, de la méthode/didactique de l'enseignement et des conférences, dans l'établissement de présentations ainsi que de la psychologie relative, de la communication et de la rhétorique.

La durée minimale de la formation est de 140 leçons (théorie et pratique). La formation doit se conclure par un examen.

Le formateur BPC s'engage à suivre une journée de formation continue annuellement au sein d'organisations de formation reconnues.

...c'est un pur plaisir ! »

« Apprendre dans un cours BPC avec toi...



« Nous sommes les meilleurs ! »



« OK, un cours BPC avec toi c'est mieux ! »



Informations sur le site Web [nhb-bpc.dog](http://www.nhb-bpc.dog)

Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir et bien plus sur notre site Web www.nhb-bpc.dog

Des informations utiles et des liens se trouvent sur les pages intéressantes et informatives de nos partenaires, et vous donnent encore une meilleure vue d'ensemble sur les exigences et les programmes des cours.

Vous y trouverez la structure exacte des cours théoriques et pratiques. Vous pourrez ainsi choisir librement et selon vos propres désirs quel cours vous voulez suivre.

Toutes les informations concernant le Brevet National de Propriétaire de Chien se trouvent sur notre site Web qui est mis à jour régulièrement.

Cela vaut la peine de la visiter régulièrement ; il y a aussi de temps à autre des concours intéressants et d'autres offres attrayantes. Nous nous réjouissons de votre visite.

Informations de contact des formateurs BPC.

La décision la plus importante est certainement le choix du formateur BPC qui propose le cours. « Apprendre avec le chien » est avant tout une question de confiance et doit être bien réfléchi. Ce n'est qu'ainsi que vous

pourrez être certain que vous et votre chien aurez du plaisir à apprendre. Après le cours, vous pourrez être fier de vous-même et de votre chien. Après la réussite de l'examen, vous recevrez une attestation format carte de crédit qui vous rendra heureux et nous aussi.

Il y a une liste des formateurs BPC certifiés sur le site Web www.nhb-bpc.dog, que l'on peut obtenir en PDF et imprimer. Nous vous souhaitons, à vous et à votre chien, des cours couronnés de succès.

Et n'oubliez pas : le but est d'« apprendre avec le chien » et de prendre plaisir tant au cours qu'au résultat.

Cours BPC : Apprendre avec le chien.

NATIONALES HUNDEHALTER BREVET NHB

HOME | ÜBER UNS | DAS NEUE BREVET | KURSE | AHR VERBUND | KONTAKT | WETTBEWERB

WILLKOMMEN AUF DER WEBSITE WO MENSCH UND HUND ETWAS LERNEN KÖNNEN.

Das neue Brevet oder die Ausbildungsbrevet ist ein Lern- und Vereinbarkeits-Brevet für Menschen und Hunde, die sich in der Ausbildung des Hundes und der Ausbildung des Menschen einbringen können. Die neue, nationale Service- und Ausbildungsbrevet.

NATIONALES HUNDEHALTER BREVET

Lernen mit Hund.

"ICH SCHWÖRE, ICH WAR ES NICHT!"





ASSOCIATION CYNOLOGIE FORMATIONS SUISSE

Association Cynologie Formations Suisse
www.vkas.ch / www.nhb-bpc.dog
info@vkas.ch

Avec le soutien de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV

Office Fédéral de la Sécurité
Alimentaire et des Affaires
Vétérinaires OSAV
Schwarzenburgstrasse 155
CH-3003 Berne
www.blv.admin.ch



Protection Suisse
des Animaux PSA
Dornacherstrasse 101
CH-4018 Bâle
Tél. 061 365 99 99
sts@tierschutz.com
www.protection-animaux.com



GST . SVS

Société des Vétérinaires
Suisse SVS
Brückfeldstrasse 18
CH-3012 Berne
Tél. 031 307 35 35
info@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch



Association Suisse pour la Méde-
cine des Petits Animaux ASMPA
Rothusstrasse 2
CH-6331 Hünenberg
Tél. 041 780 80 80
president@svk-asmpa.ch
www.svk-asmpa.ch



ARAG

AXA-ARAG Protection juridique SA
Affolternstrasse 42
Case postale 6944
CH-8050 Zurich
Tél. 0848 11 11 00
AXA-ARAG.ch